

Ordre du jour pour la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue au 732, rue Jetté à Saint-Liguori, le lundi 8 janvier 2024 à 20 heures 15 minutes.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
4. GESTION ADMINISTRATIVE
- 4.1 AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-473 RÈGLEMENT DÉTERMINANT L'IMPOSITION DES DIFFÉRENTS TAUX DE TAXES, DE COMPENSATIONS ET D'INTÉRÊTS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024
- 4.2 ADOPTION DU PROJET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-473 RÈGLEMENT DÉTERMINANT L'IMPOSITION DES DIFFÉRENTS TAUX DE TAXES, DE COMPENSATIONS ET D'INTÉRÊTS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024
5. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS
6. GESTION FINANCIÈRE
7. TRANSPORT ET HYGIÈNE DU MILIEU
8. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
9. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
10. LOISIRS ET CULTURE
11. SÉCURITÉ PUBLIQUE
12. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Benoît Grimard
Directeur général et greffier-trésorier